

Le 12 novembre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 12 novembre 2019 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2019-11-132 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 novembre 2019 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2019-11-133 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 novembre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
6.2	CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

Le 12 novembre 2019

6.3	NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT
6.4	NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
6.5	NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUTS – TRANSPORT SOLEIL
6.6	NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUT(S) – RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	MANDAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE / INSPECTION DES CHAUSSÉES ET MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES
7.1.2	RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE MUNICIPAL / MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC / 2020
7.1.3	MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS
7.1.4	RENOUELEMENT DE CONTRAT DE SERVICES / CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES / CONTRÔLE DES ANIMAUX ERRANTS / 2020
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	ACTUALISATION DU PARC INFORMATIQUE
7.2.3	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 2 ^E SEMESTRE 2019
7.2.4	PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2020 / MAMH
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION AUX SINISTRES
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2019-11-134 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2019

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 sans modification.

ADOPTÉE

2019-11-135 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2019

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 novembre 2019 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2019-11-136 6.1 **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le maire monsieur Michel Bourdeau, les conseillers et conseillères messieurs et mesdames Nathalie Perreault, Julien Leclerc, Jean-Pierre Brazeau, Audrey Dépault, Jimmy Robert et Yves de Repentigny déposent une déclaration mise à jour de leurs intérêts pécuniaires conformément aux dispositions de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* L.R.Q., chapitre E-2.2.

2019-11-137 6.2 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoyant l'adoption du calendrier des séances du conseil;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 2008-583 fixant la tenue des séances du conseil;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE les séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, pour l'année 2020, soient tenues à 19 h 30 aux jours suivants :

21 janvier	11 février	10 mars
14 avril	12 mai	9 juin
14 juillet	11 août	8 septembre
13 octobre	10 novembre	8 décembre

ADOPTÉE

2019-11-138 6.3 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE le conseiller monsieur Julien Leclerc soit nommé maire suppléant pour la période du 13 novembre 2019 au 10 novembre 2020.

Le conseiller monsieur Julien Leclerc peut remplacer le maire à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les séances publiques.

ADOPTÉE

2019-11-139 6.4 **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 6 du règlement numéro 327 concernant la durée du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres doivent être nommés par résolution du conseil municipal;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

DE RECONDUIRE les mandats de monsieur Julien Leclerc à titre de président et
monsieur Jimmy Robert pour une période de un (1) an à compter du 1^{er} janvier 2020.

Membres votants – conseillers municipaux

Monsieur Julien Leclerc, président
Monsieur Jimmy Robert

Membres votants – citoyens de Terrasse-Vaudreuil

Monsieur Gaétan Boyer
Monsieur Jacques Larocque
Monsieur Réjean Pinet

Membres non votants – officiers municipaux et consultants sur invitation

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme et secrétaire du comité
Monsieur Richard Bienvenu, urbaniste

ADOPTÉE

2019-11-140 6.5 NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUTS – TRANSPORT SOLEIL

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

DE NOMMER madame Audrey Dépault à titre de représentante du conseil municipal
siégeant au conseil d'administration de Transport Soleil pour la période débutant le 13
novembre 2019 et se terminant le 10 novembre 2020.

DE NOMMER les conseillers suivants à titre de représentant substitut du conseil
municipal siégeant au conseil d'administration de Transport Soleil pour la période
débutant le 13 novembre 2019 et se terminant le 10 novembre 2020.

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

ADOPTÉE

2019-11-141 6.6 NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUT(S) – RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Jean-Pierre Brazeau à titre de représentant du conseil
municipal siégeant au conseil d'administration de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot pour
la période débutant le 13 novembre 2019 et se terminant le 10 novembre 2020.

DE NOMMER les conseillers suivants à titre de représentant substitut du conseil municipal siégeant au conseil d'administration de la Régie de l'Eau de l'Ile Perrot pour la période débutant le 13 novembre 2019 et se terminant le 10 novembre 2020.

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

ADOPTÉE

2019-11-142 **7.1.1** **MANDAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE / INSPECTION DES CHAUSSÉES ET MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE mandat soit donné à la firme de génie-conseil exp., 1000, avenue Saint-Charles, bureau 1008, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P5, pour l'inspection des chaussées et la réalisation de la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées selon le nouveau guide du MAMOT et ce, pour un montant de dix mille six cents dollars (10 600 \$), plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée en totalité à même le programme de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2019-11-143 **7.1.2** **RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE MUNICIPAL / MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC / 2020**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT QUE le contrat des assurances générales viendra à échéance le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la Mutuelle;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'AUTORISER le renouvellement du contrat d'assurance municipal avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2020, au montant de trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze dollars (38 492 \$) taxes incluses.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-11-144 **7.1.3** **MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

2019-11-145 **7.1.4** **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE SERVICES / CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES / CONTRÔLE DES ANIMAUX ERRANTS / 2020**

CONSIDÉRANT l'offre présentée par le Contrôle animal de Vaudreuil-Soulanges;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE RENOUVELLER le contrat de services avec le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges, 1269, route Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2, pour le contrôle des animaux errants et l'émission des licences pour chien et chat, pour l'année 2020, selon les termes et conditions contenus dans leur soumission datée du 18 octobre 2019.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-11-146 **7.2.1** **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de sept cent vingt-quatre mille six cent vingt et un dollars et quatorze cents (724 621,14 \$).

ADOPTÉE

2019-11-147 7.2.2 ACTUALISATION DU PARC INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT l'offre présentée par Informatique Commerciale du Suroît (ICS) inc. pour l'actualisation du parc informatique;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soit acceptée la soumission déposée par ICS inc., 2270, chemin St-Louis, St-Lazare (Québec), J7T 1Y1, pour l'acquisition de trois (3) postes de travail et de cinq (5) ordinateurs portables incluant les licences requises, la mise à jour du système d'exploitation du réseau et la main-d'œuvre, et ce, pour un montant de 17 481,55 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions contenus dans leur soumission datée du 1^{er} octobre 2019.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-11-148 7.2.3 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 2E SEMESTRE 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* et de l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dépose au conseil des états comparatifs des revenus et charges de la Municipalité au 30 septembre 2018 et 2019 ainsi que les revenus et charges dont la réalisation est prévue pour l'exercice 2019 comparés au budget 2019.

2019-11-149 7.2.4 PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2020 / MAMH

La Municipalité prend acte de l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, pour l'exercice financier 2020, lesquels sont établis comme suit :

- Proportion médiane 94 %
- Facteur comparatif 1,06

2019-11-150 8.1 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION AUX SINISTRES

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origines naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil désire doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment ceux de sécurité incendie, des travaux publics et de l'administration;

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doivent être maintenus opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal.

Pour ces motifs,

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE monsieur Ron Kelley soit nommé responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité;

QUE ce responsable soit mandaté afin :

- d'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres;
- d'élaborer, en concertation avec les différents services de la municipalité, le plan de sécurité civile de la municipalité;
- d'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;
- de proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors de sinistres;
- d'assurer le suivi des besoins en matière de formation et d'exercices;
- d'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels;
- de préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la municipalité;

QUE les divers services municipaux concernés et que les ressources nécessaires soient mis à la disposition de ce responsable pour qu'il puisse mener à bien ses mandats.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2019-11-151 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
12 novembre 2019 à 20 h.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière